



FORMATION DE 2 ANS EN APPRENTISSAGE

TITRE PRO - AGENT PROPRETÉ HYGIÈNE

RNCP : 37872 / Date d'échéance de l'enregistrement : 13-08-2028
Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

PUBLIC CONCERNÉ

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus. Les travailleurs en situation de handicap peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus.

PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

- Présenter un CV et une lettre de motivation,
- Effectuer un test de positionnement,
- Maîtriser la langue française (Niveau CLEA),
- Être intéressé par les métiers de l'hygiène,
- Avoir une bonne résistance physique,
- Respecter les consignes de « savoir-être »,
- Avoir un contrat d'apprentissage.

Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut. Les candidats sont reçus tout au long de l'année et positionnés sur les formations en fonction des dates d'ouverture.

OBJECTIFS

- Être capable de réaliser une prestation d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation.
- Être capable de réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé ou de remise en état mécanisé adapté.
- Devenir un professionnel du secteur pour préserver la santé et le bien être des personnes.

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences techniques : Effectuer par des méthodes manuelles et mécanisées :

- L'entretien courant des locaux.
- L'entretien courant des sanitaires.
- L'entretien des locaux soumis à des normes ou des contraintes spécifiques.
- Le lavage, la rénovation des sols (lavage mécanisé, décapage, bouche-pore, métallisation, spray méthode, lustrage).
- L'entretien et la remise en état des surfaces textiles.

Savoir Faire Généraux :

- Expression-Communication, • P.S.E.,
- Maths appliquées, Physique,
- Sports collectifs.

DURÉE / RYTHME

910 h à la MFR
le reste en entreprise

LES + DE LA FORMATION

Plus de 50% de temps en entreprise
Accompagnement personnalisé
Un établissement à taille humaine

INDICATEURS

- Taux de réussite : 100%
- Taux poursuite études : 0%
- Taux d'insertion : 100%
- Taux d'interruption en cours de formation : 57%
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : 57%

TITRE PRO - AGENT PROPRETÉ HYGIÈNE



TARIF

La formation est **gratuite et rémunérée** pour les apprentis (prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon les coûts définis).

PROFIL DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés et autorisés d'enseigner par l'Éducation Nationale. Lauréats de la formation pédagogique des MFR.

RESPONSABLE DE L'ACTION

Mme Karine ATHE / Mme Monique GOY

VALIDATION PAR BLOC DE COMPÉTENCE

2 CCP examinés au cours d'un examen final :

- **CCP-002557** : Réaliser une prestation de nettoyage manuel.
- **CCP-002558** : Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisé.

DÉBOUCHÉS ET PASSERELLES

Débouchés professionnels

- Bloc opératoire, laboratoire pharmaceutique, bureaux, gares, aéroports, mairies, centres commerciaux.
- En nettoyage hospitalier (ou en maison de retraite, établissement de cure...), en ultrapropreté (agroalimentaire, laboratoires...), en entretien machiniste (bureaux, centres commerciaux, musées, parcs d'attraction...), en petite maintenance (bureaux, copropriétés...), en espaces verts, en travaux en hauteur (pour laver les vitres notamment).
- Bac pro hygiène, propreté, stérilisation.
- Autre possibilité : 6 mois au minimum pour un CQP (certificat de qualification professionnelle).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques : La MFR dispose de salles de classe adaptées aux apprentissages avec des moyens modernes (vidéo projection, son) et des plateaux techniques tels que : laboratoire de chimie, de physique, CDI et plateaux techniques.

Méthodes : Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR, Active, Interrogative...

Modalités : Présentiel

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Selon la demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenti (Plan d'Accompagnement Personnalisé, Projet d'accueil individualisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 Février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement.
- Nous accompagnons les stagiaires et les apprentis pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Référente handicap, délégation H+
- Les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
MFR de Saint-Étienne

38, rue du Docteur Paul Michelon • 42100 Saint-Étienne

Tel : 04 77 47 82 50 • Fax : 04 77 38 51 23 • mfr.st-etienne@mfr.asso.fr • www.mfr-stetienne.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

